



## Procès-verbal

### Conseil d'établissement du 30 mai 2022 à 17h30

Présences	Absences
Christian Girouard, directeur	Nathalie Moreau, direction
Michael Rutherford, parent	Thierry Séguin, direction
Christophe Coutelle, parent	Nancy Paret, direction
Sébastien Joannette, parent	Manon Vaillant
Marie-France Prévost, enseignante	Carole Mekoudjou, parent
Chandra Magill, parent	Peggy Dutertre, parent
Alain Mathonet, conseiller d'orientation	
Jonathan Robin, enseignant	
Prashant Shandilya	

#### 1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

Monsieur Rutherford constate le quorum.  
Ajout de points au Varia.

#### 2. Questions du public

Il n'y a aucune question du public.

#### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Proposé par Monsieur Rutherford et secondé par Madame Prévost.

#### 4. Adoption du dernier procès-verbal

Proposé par Monsieur Coutelle et secondé par Monsieur Joannette.

#### 5. Suivi du dernier procès-verbal

Le projet Singulièrement féminin, récompensé de la médaille d'argent à Montréal, n'a malheureusement pas reçu de prix à l'étape suivante.  
Il est maintenant confirmé que la semaine de relâche 2022-2023 sera du 27 février au 3 mars, comme celle du CSSDM.

À l'exception des fenêtres qui pourraient arriver avec du retard, la construction de l'agrandissement respecterait l'échéancier. La reconstruction du troisième étage de l'édifice actuel rendra non fonctionnels certains locaux pour environ la moitié de l'année scolaire. D'autres petits projets seront exécutés. Il reste à planifier l'organisation des groupes. Par exemple, les modulaires, qui partiront à la fin de l'an prochain, ne seront pas utilisés l'an prochain uniquement pour les cours de 5<sup>e</sup> secondaire. Aussi, le petit gymnase deviendra une salle de casiers.

Il est prévu que PGLO accueille 1187 élèves en 2022-2023, mais tout cela pourrait changer grandement d'ici la rentrée.

L'organisation scolaire a devancé le processus de planification des tâches cette année. Nous savons donc déjà que presque tous les postes de professionnels et de soutien technique ont été pourvus, même le nouveau poste de technicienne ou technicien en loisirs. Il ne reste qu'un poste de 5 jours en psychoéducation à combler.

## **6. Information de la direction**

Nous sommes dans "le dernier droit" vers la fin d'année. Les examens commencent la semaine prochaine. Les parents ont reçu l'horaire, mais des horaires par niveau seront envoyés aux parents sous peu. Le début des festivités de fin d'année commencera la semaine prochaine. Lundi se tiendra une fête sous forme de kermesse (avec plusieurs activités).

L'hommage aux finissants se tiendra le mardi en fin de journée. Les présentations de la pièce de théâtre de 1<sup>re</sup> secondaire, dernier groupe à présenter leur pièce, auront lieu cette semaine. La collation des grades se tiendra le 20 juin. Le tout se déroulera au Rialto puisque l'auditorium de l'école est trop petit pour accueillir tous les élèves et leurs invités. Finalement, le bal des finissants, notre premier depuis celui de 2019, se tiendra le 23 juin.

## **7. Conseil des élèves**

Aucun représentant n'est présent.

## **8. Comités**

La soirée-bénéfice pour la Fondation PGLO aura lieu le 8 juin. Les ventes sont décevantes pour l'instant. Seulement 40 billets sur 248 ont été vendus. Des suggestions sont faites pour la publicité (ex. : publicité dans « bazar Outremont », ajouter à la publicité le lien vers le site pour acheter des billets, utiliser le site Facebook de l'arrondissement d'Outremont, etc.).

L'encan silencieux débutera le 1<sup>er</sup> juin. Il sera aussi possible de faire des dons à la Fondation. Cette année, la Fondation PGLO a financé plusieurs activités, telles que Jeunes

parlementaires, le Projet Bulle et l'achat de matériaux pour les cours de cinéma. En 2022-2023, la Fondation PGLO reconduira la fameuse Pommerie, les délices de Noël, la vente de chandails, etc. Un rappel aux membres du personnel et aux parents concernant l'encan silencieux et la vente des billets avec clarification de la procédure est suggéré.

## 9. État de la situation COVID

Le nombre de cas était assez important au dernier C.É., mais depuis, un seul membre du personnel et seulement quelques élèves ont déclaré avoir contracté la COVID. Cela permet de croire que la session des examens se déroulera sans être assombrie par la COVID.

## 10. Horaire de fin d'année

L'horaire complet a été envoyé aux parents, mais des horaires par niveau seront envoyés aux parents cette semaine. Les codes utilisés dans l'horaire ne sont pas clairs pour les parents. Monsieur Girouard prend le temps de les expliquer. Le ménage de fin d'année arrive rapidement. Plusieurs élèves n'ont pas encore remis le matériel informatique prêté.

Les cours d'été de 2<sup>e</sup> à 5<sup>e</sup> secondaire se tiendront du 11 juillet au 1<sup>er</sup> août. Les élèves auront la possibilité de suivre jusqu'à deux cours. Cette année, les cours sont toujours gratuits. Les camps pédagogiques n'auront pas lieu, sauf peut-être des camps de consolidation pour les élèves de 1<sup>re</sup> secondaire. Cette année, les élèves d'accueil auront la possibilité de suivre [des cours](#) d'été pour consolider le français.

Les épreuves ministérielles valaient auparavant 50 % de l'année pour le cours ou la compétence. Cette année, et au moins l'an prochain, elles ne vaudront théoriquement que 20 %. Cependant, elles valent plus que cela. En effet, la note-école de chaque élève peut être modifiée par les résultats obtenus par le groupe à l'épreuve.

Le bulletin final sera communiqué le 26 ou le 27 juin. En cas d'échec, la direction communiquera avec les parents pour l'inscription aux cours d'été. Les élèves de 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> secondaire recevront le relevé des apprentissages du ministère autour du 5 juillet. C'est ce document qui informera de la réussite ou de l'échec aux cours de maths et sciences de 4<sup>e</sup> secondaire et à ceux de français et anglais de 5<sup>e</sup> secondaire.

## 11. Reddition de comptes du projet éducatif

L'année prochaine sera la dernière de notre projet éducatif. Nous réfléchissons au prochain projet. Les changements dans les moyens mis en place cette année sont présentés par monsieur Girouard (voir la pièce jointe).

## 12. Préparation au budget 2022-2023 (informations préliminaires)

Un avant-goût du budget 2022-2023 est présenté aujourd'hui. Il sera présenté plus en [profondeur-détail](#) lors de la prochaine rencontre du C.É. Le budget est planifié pour 1100 élèves. Le CSSMB paiera toujours la 3<sup>e</sup> direction adjointe. Il y aura une bonification au soutien linguistique. Un changement à l'organisation permettra [les-aux](#) techniciennes et techniciens en travaux pratiques de travailler des [autres-heures](#) supplémentaires. La mesure parascolaire revient avec un budget de 332 000 \$. Une nouvelle mesure permettra d'avoir des enseignants-mentors, qui soutiendront les nouvelles enseignantes et enseignants peu ou pas expérimentés (1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> année et, s'ils le désirent, 3<sup>e</sup> année d'enseignement). L'école se voit attribuer un plus grand montant d'argent pour les TIC, mais l'absentéisme des membres du personnel cette année aura comme conséquence une imputation de près de 42 000 \$ l'an prochain.

## 13. Plan santé et bien-être

Le plan de santé et bien-être en est à sa finalisation. Le comité est accompagné par le CSSMB. Un des objectifs est de travailler conjointement certains [objectifsprojets](#). On favoriserait ainsi un exercice qui répond à la fois à un objectif [des](#) contenus en sexualité et un objectif [des](#) contenus en orientation scolaire et professionnelle. Il sera possible de faire appel à des organismes externes pour la mise en place de certaines activités.

## 14. Code vestimentaire

Monsieur Girouard, qui ne veut pas imposer l'uniforme scolaire, reçoit des demandes pour abolir le code vestimentaire, mais aussi des demandes pour imposer un uniforme scolaire. Il questionne les parents sur leur aisance face au code vestimentaire.

## 15. Varia

15.1 Messieurs Coutelle et Rutherford et mesdames Mekoudjou et Magill en sont à leur deuxième année de mandat au C.É. Ils devront se représenter aux élections s'ils désirent y poursuivre leur participation.

15.2 Question sur le processus de révision de notes. Une demande écrite doit être faite à la direction.

**Fin de la rencontre : 19H53**